

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 49
- présent suppléant : 1
- procurations : 12
- abstentions : 0
- votants : 62

DÉLIBÉRATION n° 2018/143

L'an deux mille dix-huit et le 10 août à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 2 août 2018, s'est réuni, à la salle des fêtes d'AVEZAC, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Alain DASSAIN a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Daniel LERBEY, Roger LACOME, Albert BEGUE, Jean-Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Pascal LACHAUD, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Noël ABADIE, Eric DOUTRIAUX, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Madeleine SERIES, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Zoulikha CHEBBAH, Isabelle ORTE, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, André DUPOUTS, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET et Didier FAVARO

Présent suppléant : Véronique MAZOUÉ,

Titulaires ayant donné procuration : Bruno FOURCADE à Noël ABADIE, Maurice LOUDET à Philippe SOLAZ, Henri FORGUES à Monique MARTIN, Fabienne ROYO à Jean-Paul LARAN, Monique KATZ à Pascal LACHAUD, Catherine CORREGÉ à Alain PIASER, André QUINON à Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie DABENTA à Gisèle ROUILLON, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE à Alain DASSAIN, Nicole MARQUIE à Alain MAILLE, Joëlle PEYRO à Bernard PLANO, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID,

Absents excusés : Hervé CARRERE, Elie FOURCADE, Jean-Marie DUTHU, Loïc LE RUN, Olivier CLEMENT-BOLLEE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Jean-Manuel CAMACHO, Stéphanie LAGLEYZE, Pascal AUDIC, Philippe LACOSTE, Suzanne SIMOÏS, Joëlle VIGNEAUX, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES.

Objet : modification de la grille des emplois

Vu la délibération 2018-069 portant adoption de la grille des emplois,

Vu la saisine de la commission administrative paritaire du centre de gestion des Hautes-Pyrénées pour les tableaux d'avancement de grade,

Vu l'avis rendu par la commission administrative paritaire du centre de gestion,

Monsieur le Président propose, au 1^{er} septembre 2018 :

- La création de deux emplois d'adjoint administratif principal de 1^e classe, à temps complet,
- La création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1^e classe, à temps complet,
- La création de cinq emplois d'adjoint technique principal de 2^e classe, quatre à temps complet et un temps non complet (30 heures),
- La création d'un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe à temps complet,
- La suppression concomitante des neuf emplois d'origine.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20180810-2018-143-DE
Date de télétransmission : 21/08/2018
Date de réception préfecture : 21/08/2018

Ci-dessous le tableau récapitulatif avec les propositions formulées:

Catégorie	Filière	Nombre d'emplois concernés	Suppression des emplois	Création des emplois	Motif
C	Administrative	2	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe <i>Temps complet</i>	Adjoint administratif principal de 1 ^e classe <i>Temps complet</i>	Avancement de grade
	Technique	1	Adjoint technique principal de 2 ^e classe <i>Temps complet</i>	Adjoint technique principal de 1 ^e classe <i>Temps complet</i>	Avancement de grade
		4	Adjoint technique <i>Temps complet</i>	Adjoint technique principal de 2 ^e classe <i>Temps complet</i>	Avancement de grade
		1	Adjoint technique <i>Temps non complet (30h)</i>	Adjoint technique principal de 2 ^e classe <i>Temps non complet (30h)</i>	Avancement de grade
	Culturelle	1	Adjoint du patrimoine <i>Temps complet</i>	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe <i>Temps complet</i>	Avancement de grade

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- de modifier avec effet au 1^{er} septembre 2018 la grille des emplois conformément aux propositions de Monsieur le Président,
- d'autoriser la création des neuf emplois inscrits sur cette grille modificative, et les suppressions concomitantes des neufs emplois,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents au budget principal, au chapitre 012 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir les emplois correspondants.

Pour copie conforme,
Le Président empêché,

Le premier Vice-Président,
Henri FORGUES

Affichée le 21 AOUT 2018




Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20180810-2018-143-DE
Date de télétransmission : 21/08/2018
Date de réception préfecture : 21/08/2018